

Atelier 3 | Comment planifier la décarbonation du secteur de l'Autonomie à l'échelle des territoires ?

Compte-rendu des échanges

Webinaire « [Décarbonons le secteur de l'Autonomie](#) » du 26 septembre 2023

Cadrage initial :

Le bilan carbone permet d'identifier et de quantifier des leviers d'action afin d'aboutir à des scénarios et un plan de décarbonation. Apparaissent alors deux enjeux :

- Celui de l'accompagnement, de l'adhésion et de la mobilisation des professionnels et usagers de la branche,
- Celui des dialogues territoriaux pour entraîner un changement à l'échelle et sa gouvernance.

L'objectif de l'atelier sera double :

- identifier la gouvernance à mettre en place suivant les différentes échelles (nationale, régionale, départementale et à l'échelle des structures), en abordant tout particulièrement
 - les nouvelles formes de mutualisation à faire émerger
 - le lien entre les scénarios de décarbonation de la branche autonomie et les scénarios de décarbonation régionales plus globaux en particulier ceux relatifs à l'alimentation et à l'agriculture, et aux mobilités.
- comprendre comment mobiliser et former les usagers et les professionnels autour d'un plan de décarbonation de la branche.

Voici donc les questions auxquelles nous serons amenés à répondre.

- ❖ Quels besoins / quels enjeux
- ❖ Quelle gouvernance de la décarbonation ?
- ❖ Comment mobiliser au sein des établissements ?
- ❖ Quel rôle pour les ARS et les conseils départementaux ?
- ❖ Comment les aider dans la mise en mouvement de cette planification écologique en lien avec les secteurs alimentation, transports, construction, etc. ?
- ❖ Quelles compétences, quelles formations et quel accompagnement pour les professionnels ?
- ❖ Quel pilotage par la CNSA et les ministères ?

I. État des lieux du niveau de compréhension du sujet et des initiatives

Par rapport à ce que vous venez d'entendre (référence à la présentation du rapport « Décarbonons le secteur de l'Autonomie ! ») : quel est selon vous le niveau de formation et de compréhension du sujet dans le secteur de l'Autonomie ? Quel serait le niveau de formation nécessaire ? Qui doit avoir la main sur la formation ? À quelles échelles ?

Parmi celles et ceux qui connaissent des initiatives de décarbonation, comment celles-ci sont-elles organisées ? A quelle échelle ?

Les participants constatent une grande hétérogénéité de connaissance des acteurs de l'autonomie sur le sujet de la transition écologique.

Le sujet commence à être pris en compte. Il y a des acteurs prêts à travailler sur l'alimentation en EHPAD par exemple, des acteurs qui prennent en compte la transition écologique en construisant un nouveau projet.

Malgré tout, la conjoncture économique du secteur, celle d'une hausse des coûts et d'une pénurie de personnel, fait que la transition reste un sujet secondaire. Dans un secteur perçu comme en situation difficile, poser les enjeux de transition peut être mal perçu. Ainsi, il y a des discours permettant de contourner le sujet en affirmant que l'autonomie n'est pas le plus gros pollueur.

Les participants identifient un besoin : celui d'embarquer toutes les parties prenantes. Plusieurs pistes sont proposées pour cela :

- **Former et sensibiliser** : Pour embarquer, il faudrait avoir un socle commun de connaissances objectif.
- **Parler différemment des transformations à mener, les rendre désirables** :
 - Le champ lexical de la sobriété est trop perçu comme de l'ordre de la privation, il devrait être rendu plus désirable.
 - Le sujet de la décarbonation est très présent dans les médias mais il ne suffit pas pour embarquer les acteurs de l'autonomie : il faut **donner la perspective de la fragilisation de la société** vers laquelle on va, surtout lorsque l'on parle de l'autonomie, dont les publics sont fragiles.
- **Parler des enjeux locaux** (ressources hydriques, production de l'alimentation...) pour que les acteurs dans les territoires, hors des sièges des grandes structures, se sentent concernés.
- **Proposer des financements** pour mener les actions nécessaires à la transition.

Quelques exemples :

- Une participante donne un exemple qui peut inspirer sur le climat et inciter à **travailler à la diffusion des bonnes pratiques**. Il s'agit d'un [projet](#) mené pour limiter les perturbateurs endocriniens : des guides d'entretien pour passer du nettoyage chimique au nettoyage mécanique avaient été partagés dans les crèches. Cela avait redonné du sens au travail des professionnels de crèche.

- Un participant mentionne que le sujet de transition écologique est aussi arrivé *via* l'IA, qui permet d'optimiser les rotations du personnel, et donc les transports. Cela constitue un exemple d'utilisation des nouvelles technologies pour la transition.

II. Quels enjeux de gouvernance pour la planification de la décarbonation du secteur de l'Autonomie ?

Quelle relation avez-vous avec les autres secteurs ? Comment travaillez-vous avec les autres secteurs sur lesquels vous reposez (Alimentation, santé/industries de santé, transports, etc) ?

Quelles sont les bonnes échelles du pilotage de l'action de la décarbonation ? Par grand poste d'émissions (alimentation, transport, bâtiments, industries, etc). Quel rôle pour les ARS et les conseils départementaux ? D'autres acteurs hors autonomie ?

La gouvernance actuelle est-elle compatible avec une planification de long terme de la décarbonation avec des objectifs nationaux de décarbonation ?

Un participant fait le constat que les freins organisationnels et la complexité organisationnelle sont souvent limitants. Il serait utile de développer des **cas d'usage** pour montrer qu'il est possible de mieux faire, en faisant remonter les freins organisationnels rencontrés. Il s'agit souvent de problèmes de coordination entre acteurs, par exemple entre les départements et les ARS.

Une proposition a émergé : pour chaque grande thématique (alimentation, bâtiment, transports, etc.), il serait utile d'avoir une « règle du jeu » nationale qui définirait :

- Les grandes opérations à mener ;
- L'acteur ou le type d'acteur ayant pour rôle d'accompagner, ou de financer, les opérations en question – les échelles pertinentes n'étant pas les mêmes pour tous les sujets.

En dépit du besoin d'agir à différents échelons selon les sujets, **le niveau départemental est une échelle d'action qui a été plébiscitée, notamment pour ses compétences transverses** (alimentation, transport...), **tout en restant en interaction avec les autres échelles.**

- Exemple du [programme « Du 47 dans nos assiettes » du Lot-et-Garonne](#) : cette démarche départementale de groupement de commandes auprès de maraichers locaux, transformation des cuisines, etc., peut servir d'exemple.
- Exemple sur la transversalité des compétences du département : le lien entre les abandons de poste et la présence de structures de petite enfance. Les départements ont aussi des responsabilités sur le transport.
- Un participant a également fait valoir que bien que le département ne soit pas la maille parfaite, c'est une échelle inscrite dans la culture locale, présente de fait dans les interactions entre acteurs.
- Une limite a été formulée, les départements ayant désormais des initiatives plus limitées, en raison d'une volonté de rationalisation des coûts.

- Le besoin d'interaction avec les autres niveaux territoriaux a été souligné, avec l'exemple de l'Isère. Le département est divisé en 13 territoires, qui permettent d'avoir une interaction entre le département et les EPCI dans ces 13 territoires. Tous les échelons sont concernés sur le transport (certaines responsabilités échoient aux communes et aux EPCI), il est donc important d'avoir ce maillage territorial.
- Un participant a aussi évoqué les entreprises et la place de la technologie, qui peuvent apporter leur pierre à l'édifice de la transfo du système de santé, en rappelant que les GAFAM souhaitent se positionner sur le virage du maintien à domicile.

III. Comment mettre en mouvement les acteurs du territoire ?

En plus des évolutions de la tarification pour accompagner les opérateurs à ajuster leur modèle économique aux nouveaux comportements décarbonés (et partager le coût de la décarbonation avec l'Etat) que la branche autonomie a prévu d'envisager en 2024 à la suite de ce travail, faut-il des réglementations ? Des outils ?

Comment les aider dans la mise en mouvement de cette planification écologique en lien avec les secteurs alimentation, transports, construction, etc. ?

Plusieurs outils ont été cités à un niveau macro.

- **La fiscalité** est un signal qui peut être visible par tous les acteurs (privés comme institutionnels), et pourrait être utilisé pour orienter le secteur – aussi dans d'autres filières : alimentation, transport... Le [rapport fiscalité nutritionnelle](#) de la Cour des Comptes a été cité dans ce sens.
- **L'outil réglementaire** va également être nécessaire dans certains domaines, par exemple pour la gestion des effluents.

Ces deux outils sont au niveau national, mais **l'importance centrale d'avoir des projets territoriaux** a aussi été rappelée. Le département peut être la maille de base de ces projets territoriaux. L'appropriation des enjeux à l'échelle locale (avec des enjeux locaux comme la préservation des ressources hydriques, les rejets de médicaments, etc.) est essentielle. À cette fin, il serait pertinent que les acteurs nationaux comme le CNSA et l'Anap appuient et outillent surtout d'un point de vue méthodologique, en laissant les opérateurs s'approprier les enjeux et leur donner leur coloration.

Enfin, le besoin de financer ces transformations *via* une tarification adaptée a été mentionnée.

La question des outils pratiques, de terrain, a aussi été évoquée.

Il existe déjà certains outils : a été citée par exemple la plateforme de l'Anap.

Mais ce qui est estimé le plus difficile, et **ce qui reste à l'état de besoin, ce sont des outils pour embarquer les acteurs**. Au niveau très local, il est utile d'avoir par exemple des communautés de pratiques : une des participantes a mentionné un projet dans ce sens, qui pourrait être développé mais n'obtient pas de fonds dédiés.

Le besoin de faire évoluer les outils existants a été soulevé, en l'espèce tableaux de bord et les outils de pilotage, c'est-à-dire les outils de contrôle de gestion, qui sont principalement monétaires et devraient évoluer vers un contrôle de gestion écologique qui intègre les enjeux physiques.

CONTACT

Laurie Marraud

Cheffe de projet Santé au Shift Project

autonomie@theshiftproject.org



16 rue de Budapest, 75009 Paris

www.theshiftproject.org

www.ilnousfautunplan.fr